

Code d'article 193.30DM

Description ASSIETTES

Catalogue

Date de modification



Spécifications du produit

Unité de mesure UNITÉ
Dimensions Ø 23 CM
Matériel MÉLAMINE
Couleur BLANC
Poids net d'une unité (g) 210,00
Ligne de produits 'ASAMI WARE'

Codes

Intrastat 39241000
ITF14 18420499193301
EAN13 8420499193304

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet Unités / paquet 12
Dimensions paquet (cm) 15,43 x 29,92 x 13,23
Poids paquet (kg) 2,61
Volume paquet (m³) 0,0061078

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 48
Paquets /carton 4
Dimensions carton (cm) 24,50 x 47,50 x 21,00
Poids carton (kg) 10,45
Volume carton (m³) 0,0244388

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 24
Cartons / palette 24
Conditionnement (U base x couches) 24 x 1
Poids (kg) 274,80
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Micro-ondes Four -10°C/+70°C Résist. graisses MÉLAMINE Lave vaisselle



Conditions d'utilisation

Lave-vaisselle.

Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



Le produit possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.